

# SAHARA OCCIDENTAL

## Développements majeurs depuis mars 1999:

le principal programme de sensibilisation aux dangers des mines, conduit par Norwegian People's Aid a pris fin en mai 2000. Il n'y a pas de programme de déminage humanitaire en cours. 42 accidents par mines ont été répertoriés de novembre 1999 à mars 2000.

## Politique d'Interdiction des Mines

La souveraineté du Sahara Occidental demeure l'objet d'un conflit entre le gouvernement du Maroc et le Front Polisario (Front Populaire pour la Libération de Saguia el Hamra et de Rio de Oro). La République Saharawie Arabe Démocratique du Front Polisario n'est pas reconnue universellement et n'a pas de représentation officielle aux Nations-Unies. La République n'a donc pas pu signer le Traité d'Interdiction des Mines. Néanmoins, des représentants du Front Polisario ont déclaré à plusieurs reprises, notamment en mars et avril 2000, que le gouvernement Saharawie signerait et ratifierait le Traité, s'il était en mesure de le faire<sup>1</sup>. Dans le même temps, certains officiels continuent d'évoquer le besoin potentiel de mines antipersonnel. Selon M. Dah Bendir, responsable technique des mines pour le Front Polisario, "Etant donné les incertitudes de la situation actuelle, nous ne pouvons nous engager à détruire toutes les mines que nous possédons, car nous pouvons être à nouveau en guerre demain. Mais nous souhaitons nous y engager, dès que le conflit sera définitivement résolu."<sup>2</sup>

La Campagne Non Gouvernementale Saharawite pour interdiction les mines (SCABAM) a été mise en place au début de l'année 2000.

## Production, Transfert, Stockage, Utilisation

Le Front Polisario ne semble pas produire ou exporter des mines. Il a importé des mines d'Algérie et peut-être d'autres nations. Il en a également obtenu en les enlevant des murs de défense marocains. Le Front Polisario reconnaît posséder un stock de mines, mais ne souhaite pas en divulguer le nombre et la composition.<sup>3</sup> Le Front Polisario ne semble pas avoir utilisé de mines antipersonnel en 1999 ou 2000.

## Problème de mines<sup>4</sup>

Le Sahara Occidental est fortement affecté par le problème des mines antipersonnel. Après des années de conflits de décolonisation et de post décolonisation, les terres sont truffées de mines et d'engins non explosés. Les forces marocaines et celles du Front Polisario se sont affrontées de manière intermittente de 1975 à 1991, jusqu'à la conclusion d'un cessez-le-feu et le déploiement dans la région d'une force de maintien de la paix des Nations Unies, la MINURSO. Le cessez-le-feu s'est traduit par la division du territoire entre le Front Polisario et le Maroc par des murs de défense, appelés

accotements (murs de terre d'une hauteur approximative de 3 mètres). Les deux parties ont renforcé ces murs avec des mines.

Les estimations du nombre de mines au Sahara Occidental varient de 200 000 à 10 000 000.<sup>5</sup> La MINURSO a confirmé la présence sur le territoire de trente cinq différents types de mines antipersonnel et vingt et un différents types de mines antichars, en provenance de douze pays différents.<sup>6</sup>

Il semble que la zone la plus affectés par les mines au Sahara Occidental s'étend jusqu'à dix kilomètres à l'est des accotements. La localisation des engins non explosés, éparpillés sur l'ensemble du territoire, n'est pas connue. L'environnement désertique, notamment le sable, le vent, et occasionnellement de fortes pluies, pose un réel problème de déplacement permanent des mines dans le sol.

## **Etude et déminage**

Les militaires des deux parties ont effectué des opérations de déminage, qui ne couvrent qu'une faible part des zones minées. Une unité de déminage suédoise a opéré pendant plusieurs mois en 1998. Le Front Polisario et la MINURSO ont coopéré afin d'identifier et de marquer les zones dangereuses le long des itinéraires de patrouille de la MINURSO. Un rapport des Nations-Unies sur le Sahara Occidental en janvier 1999 a recommandé la mise en place d'un programme pilote de déminage, mais le projet semble n'avoir fait l'objet d'aucun suivi depuis lors.<sup>7</sup> L'étude sur l'impact socio-économique des mines, entreprise au niveau mondial, a envoyé une mission exploratoire au Sahara Occidental afin d'évaluer la faisabilité d'une Etude de Niveau Un, mais aucune autre initiative n'a suivi.<sup>8</sup>

L'officier de liaison avec la MINURSO a parlé à l'Observatoire des Mines d'un accord, entre le Front Polisario et les Nations-Unies, "lié à la destruction des mines dans la zone. Depuis lors, nous avons détruit tous les types de mines et d'engins non explosés trouvés dans notre région."<sup>9</sup> Selon Fadli Mohamed Ahmed, un officier saharawite qui représentait le Front Polisario lors d'une conférence internationale sur les mines qui s'est tenue en octobre 1999 en Catalogne (Espagne), le Front Polisario a coopéré avec les Nations-Unies en leur présentant la carte des champs de mines et des zones suspectes.<sup>10</sup>

Le rapport le plus récent du Secrétariat Général des Nations Unies indique que "durant la période du 13 mai 2000 au 3 juillet 2000, 278 mines et engins non explosés ont été marqués et 124 détruits du côté marocain, 488 marqués et 177 détruits du côté du Front Polisario"<sup>11</sup>. Entre le 6 décembre et le 22 mai 2000, les deux parties ont réalisé 28 opérations de destruction d'engins non explosés et de munitions en coopération avec la MINURSO.<sup>12</sup>

## **Sensibilisation aux dangers des mines**

Norwegian People's Aid (NPA) a conduit un programme de sensibilisation aux dangers des mines d'avril 1998 à mai 2000, informant environ 90 000 réfugiés saharawites. NPA disposait d'une équipe de sensibilisation aux dangers des mines dans chacun des plus importants camps de réfugiés (Smara, Aaiun, Auserd et Dajla), ainsi que dans un camp plus petit, basé dans une école de formation de femmes. L'association a également développé un programme de sensibilisation aux dangers des mines via les media, notamment les émissions radiophoniques.

## **Victimes de mines**

La Campagne Saharawite pour l'Interdiction des Mines estime que depuis novembre 1999, le nombre d'accidents causés par des mines au Sahara Occidental a augmenté, notant qu'environ quarante deux accidents se sont produits entre novembre 1999 et mars 2000. La SCABAM attribue ces accidents aux fortes pluies que la région nord du pays a enregistrées, entraînant le déplacement de mines à travers la région, et l'augmentation des accidents par mines et engins non explosés.

## **Assistance aux victimes**

L'accès des victimes de mines aux services d'urgence, en particulier dans les régions les plus éloignées, est limité aux installations médicales militaires. En préparation du rapatriement, le gouvernement saharawite, avec le soutien d'ONG espagnoles et de comités d'aide pour le peuple saharawite, a commencé la construction de deux hôpitaux au Sahara Occidental. Néanmoins, ces hôpitaux manquent de personnel et d'équipement de base pour l'assistance médicale. Les patients gravement blessés doivent être transportés à l'Hôpital National, situé à Rabouni. De nombreux blessés par mines ne reçoivent des soins que deux ou trois jours après l'accident. D'autres victimes meurent lors de leur transport vers les lieux de traitement, l'installation médicale la plus proche se situant parfois à quarante huit heures de distance.

La SCABAM a commencé une étude sur les victimes de mines, et a identifié environ 360 amputés vivant dans les quatre plus importants camps de réfugiés saharawites, près de Tindouf, en Algérie. La majorité d'entre eux n'ont pas de prothèses, tandis que d'autres utilisent la même prothèse depuis dix ans ou plus. La SCABAM recherche des financements pour un projet de soutien aux victimes de mines afin de fournir des prothèses aux personnes amputées.

- 
1. Déclaration de Sinniya Ahmed à la conférence financée par les ONG, "Impliquer les acteurs non étatiques dans l'interdiction des Mines", Genève, 24-25 mars 2000 ; Entretien avec M. Mohamed Haddad, liaison entre le Polisario et la MINURSO, Rabouni, Algérie, 10 avril 2000.
  2. Entretien avec le Responsable Technique pour les Mines du Polisario, M. Dah Bendir, Rabouni, Algérie, 9 avril 2000.
  3. Ibid.
  4. Pour une description plus détaillée du problème des mines, voir le *Rapport Annuel 1999 de l'Observatoire des Mines*, p 921-924.

5. Département d'Etat américain, "Les tueurs cachés : le problème global de la crise des mines", 1998, p A-2.
6. MINURSO, "Sahara Occidental : Mise à jour de la situation des mines", février 1998. Pour plus de détails, voir le *Rapport Annuel 1999 de l'Observatoire des Mines*, p 922.
7. "Rapport du Secrétariat Général sur la situation au Sahara Occidental", 28 janvier 1999.
8. Etude Globale sur les Mines, Etat d'information, non daté.
9. Entretien avec M. Mohamed Haddad, officier de liaison entre le Polisario et la MINURSO, Rabouni, Algérie, 10 avril 2000.
10. Entretien avec l'officier du Polisario Fadli Mohamed, Rabouni, Algérie, 28 avril 2000.
11. "Rapport du Secrétariat Général sur la situation au Sahara Occidental", S/2000/683, 12 juillet 2000, p 3-4.
12. "Rapport du Secrétariat Général sur la situation au Sahara Occidental", S/2000/461, 22 mai 2000, p 3 ; "Rapport du Secrétariat Général sur la situation au Sahara Occidental", S/2000/131, 17 février 2000, p 3.